



**Association des parents d'élèves
de l'enseignement libre Albert de Mun**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 17 octobre 2013**

Nous nous réunissons ce soir en Assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la Présidente au nom du Conseil d'administration, conformément aux statuts.

17 membres sont présents et 8 sont représentés (pouvoirs).

L'Assemblée générale est déclarée régulièrement constituée.

Madame la Présidente rappelle que l'ordre du jour est le suivant:

- vote pour les élections des membres du Conseil d'administration (classe de CP; CE2; 6ème; 4ème et 1ère).
- rapport moral et financier.
- questions diverses.

Madame la Présidente rappelle que sont à la disposition de l'assemblée: un exemplaire des statuts, un exemplaire des convocations ainsi que les pouvoirs qui ont été remis.

Concernant d'abord le résultat des élections des membres du Conseil d'Administration de l'Apel, on été élus cette année:

- Mme Anquetil (4 voix) et M. Bothorel (7 voix) pour les CE2
- Mme Arnoux (8 voix) pour les CP
- M. Nitot (23 voix) pour les 6ème
- Mme Mannes (30 voix) pour les 4ème
- Mme Huerre (21 voix) pour les 1ère.

RAPPORT MORAL

Nous action s'oriente, chaque année, vers trois principaux domaines d'actions:

- la participation à l'animation de la vie scolaire.
- la participation à la gestion de la solidarité au sein de l'établissement.
- le soutien financier de l'établissement par l'intermédiaire de l'aide à l'investissement.

I.- La participation à l'animation de la vie scolaire.

L'Apel a organisé, comme chaque année:

- **la bourse aux livres du primaire et du secondaire,**
- **une réunion d'information des parents correspondants de classe**, au cours de laquelle un livret d'information (consultable sur notre site) a été distribué aux parents concernés. Cette réunion a été suivie d'un cocktail offert par l'association aux parents correspondants de classe et aux membres de la direction de l'établissement.

Pour la deuxième année consécutive, suite à une réflexion concertée qui avait été menée entre l'Apel et les membres de la direction de l'établissement en 2012, les parents correspondants de classe (de la sixième à la seconde) ont en outre été invités à siéger en première partie des conseils de classe.

L'Apel a également joué tout au long de l'année son rôle de médiateur entre les familles et l'équipe éducative lorsque certaines difficultés ont du être réglées.

Des représentants de l'Apel ont également siégé:

- dans la "**Commission des menus**", dont ils ont rédigé les procès-verbaux,
- au "**Conseil d'établissement**", nouvellement instauré au sein d'Albert de Mun,
- et dans les "**Commissions d'Appel**" diocésaines qui statuent sur les décisions d'orientation ou de redoublement.

L'Apel a aussi participé:

- à la **réunion d'accueil des nouvelles familles** avec la direction de l'établissement,
- aux **sorties de classes**, à la demande des enseignants.

Elle a organisé, pour la première fois, le "**Bal des Terminales**", le 21 juin 2013, en louant une salle de réception sur les bords de Marne et en offrant une soirée musicale ainsi qu'un cocktail aux étudiants de terminale, sitôt leurs épreuves terminées.

Enfin, l'Apel a organisé **l'événement festif majeur de l'année, la kermesse "ADM en fête"**, le 24 et le 25 mai 2013, dans une nouvelle formule qui a rencontré un grand succès.

Le vendredi 24 mai, après avoir organisé la traditionnelle "vente de sandwiches" auprès des élèves, durant les heures de récréation, nous avons convié les familles à une soirée jazz autour d'un dîner organisé sur le thème de la "Nouvelle Orléans" et accompagné d'un orchestre particulièrement convivial!

Le samedi 25 mai, après la messe d'accueil, notre souhait était d'organiser une fête plus ouverte aux enfants, quelque soit leur âge, et où chacun pourrait partager des moments de convivialité, en famille ou entre amis. Nous souhaitions également profiter des beaux jours et organiser notre fête "en plein air". Aux traditionnels stands de vente, animations et jeux pour les enfants, nous avons donc installé un immense "Château gonflable" dans la cour pour les plus petits, nous avons monté un mur d'escalade géant pour les plus grands, nous avons organisé des nombreux tournois sportifs, de jeux vidéos, de jeux de cartes, d'échecs, etc. Un grand barbecue extérieur a réuni de nombreuses familles, ainsi qu'un bar et un salon de thé, une tombola a été tirée...

II.- La participation à la gestion de la solidarité au sein de l'établissement.

L'Apel a apporté son soutien financier aux familles de la communauté dont la situation financière s'est avérée momentanément difficile grâce à sa "**Caisse d'Entraide**" (alimentée chaque année par la générosité des familles). Elle a ainsi pu aider certaines familles au paiement de la scolarité, aux frais de cantine, aux voyages sur temps scolaires et au cours de soutien ou de tutorat.

Elle a attribué également une **aide financière aux familles** dont plusieurs enfants ont été concernés par des classes transplantées ou des voyages scolaires "obligatoires" (sur temps scolaire).

Elle a, pour la première fois, accordé une **subvention à la pastorale**, afin de financer les retraites des premières communions, des professions de foi et des confirmations.

Elle a organisé, enfin, des **événements ponctuels** comme des ventes de brioches et de gâteaux afin de financer des actions caritatives ou d'aider financièrement des projets d'établissement.

III.- Le soutien financier de l'établissement par l'intermédiaire de l'aide à l'investissement.

L'Apel a soutenu financièrement l'établissement en l'aidant à investir dans du matériel pédagogique.

Elle a ainsi reversé l'intégralité des **bénéfices d'"AdM en fête"** à l'établissement en lui demandant de l'affecter exclusivement à de l'acquisition de matériel pédagogique. Cette année, la subvention ainsi accordée a permis d'acheter du matériel informatique.

Elle a eu outre décidé d'offrir une **bénitier** pour la chapelle, qui n'en n'avait pas encore. Un artiste a été sollicité qui a spécialement conçu un ouvrage en bronze d'une grande beauté que les familles pourront découvrir lors des cérémonies religieuses.

Anne-Gaël Gaux,

Présidente de l'Apel d'Albert de Mun